The Red River Floodway Expansion Project

– A publication by the Manitoba Floodway Authority

More Protection. More Opportunities. SEPTEMBER 2007

Ten years after the 1997 Flood of the Century, the governments of Canada and Manitoba are well on their way to providing one-in-700 year level of flood protection for the residents of Winnipeg.

By building on the vision and foresight of former Manitoba Premier Duff Roblin, who spearheaded the construction of the original Red River Floodway, the expansion project has already improved flood protection from the one-in-90 to the one-in-300 year level – equivalent to the largest flood in Manitoba's history.

As the floodway expansion proceeds, employment and economic opportunities will continue to be available for workers and companies wishing to participate in this historic project. At the same time, recreation and economic development opportunities will be pursued along the expanded floodway.

We look forward to working with the Government of Canada in improving flood protection and realizing all of the opportunities that the floodway expansion project presents for our province.

R Lemieux

Honourable Ron Lemieux, Minister
Manitoba Infrastructure and Transportation and MLA for La Verendrye

Each and every spring, the waters of the Red River rise, occasionally posing serious challenges to Winnipeg's existing flood protection system. As the 1997 Flood of the Century demonstrated, Winnipeg came within inches of a potential major social, economic and environmental disaster.

The Red River Floodway Expansion Project is critically important to the long-term security of the city of Winnipeg. By improving flood protection to one-in-700 year level of protection, floodway expansion will protect hundreds of thousands of people, homes and businesses. It will also prevent more than $12 billion in damages to the provincial economy during a major flood.

As a critically important national infrastructure project, Canada's New Government was pleased to deliver on Prime Minister Harper's pledge to provide funding for the expansion project. We congratulate the people of Manitoba for moving forward on this historic project that will improve flood protection for present and future generations.

VJ Toews

Honourable Vic Toews, President
Treasury Board and MP for Provencher

In this issue...

Full Funding Secured
Canada and Manitoba Commit $665 Million to Floodway

One-in-300 Year Protection Provided
Expansion Reaches Major Milestone

Construction Update
2007 Busiest Year for Construction

2007 Aboriginal Set-Aside Initiative Underway
Building on Last Year's Success

Plan to Protect Endangered Peregrine Falcons
Construction to Accommodate Hatching Season and Enhance Habitat

Engineering Consultants Recognized
Floodway Contractors Win Awards

Heavy Equipment Operators Wanted
Register or Renew with the Job Referral Service

2007 Access to Earth Initiative
Depot Open Until September 30

Floodway Earth to Enhance Springhill Ski and Snowboard Runs
Expansion Broadens Recreation and Tourism Opportunities

Public Safety During Construction
Avoid Floodway Construction Zones

MFA Partners in SAFE Roads Initiative
Reduce Speed to Protect Construction Workers

Full Funding Secured for Floodway Expansion Project

On February 23, 2007, the governments of Canada and Manitoba officially announced that each government would be contributing $170.5 million as the final phase of funding for the Red River Floodway Expansion Project. This funding complements previous joint contributions of $324 million, bringing the total funding for the project to $665 million. The governments of Canada and Manitoba are cost-sharing the $665 million expansion equally.

Ron Lemieux, Manitoba Minister of Infrastructure and Transportation (far left), Vic Toews, President of Treasury Board (left), Premier Gary Doer (centre) and Lawrence Cannon, Minister of Transport, Infrastructure and Communities (right), announce full funding for the floodway project at the Forks National Historical site.

Expansion Project Reaches One-In-300 Year Flood Protection

On April 5, 2007, 10 years after the 1997 Flood of the Century, Manitoba Premier, Gary Doer, and Member of Parliament for Winnipeg South, Rod Bruinooge, on behalf of the Honourable Lawrence Cannon, Minister of Transport, Infrastructure and Communities, officially announced that the floodway expansion had reached a major milestone.

"Since construction on the expansion project began, crews have been working to increase the capacity of the channel," said Doer. "Today, we are marking a major milestone for the floodway project by announcing that the floodway can now withstand a one-in-300 year level flood – equivalent to the largest flood in Manitoba's history – the flood of 1826. Over the upcoming weeks, the Manitoba Floodway Authority will be tendering additional work that will bring us closer to our final objective of providing a one-in-700 year level of flood protection."

"The Manitoba Red River Floodway Expansion Project is critical to the long-term protection of Winnipeg and the surrounding municipalities," said Bruinooge. "The devastating flood only ten years ago serves to underscore the importance of having the right infrastructure in place, and Canada's New Government is delivering on our commitment to get the project done."

Construction on the Red River Floodway Expansion Project officially kicked off on September 23, 2005. Since that time, the floodway's capacity has increased from one-in-90 year to one-in-300 year flood level.

Manitoba Premier Gary Doer (centre), Member of Parliament for Winnipeg South, Rod Bruinooge (left) and Manitoba Minister of Infrastructure and Transportation, Ron Lemieux (right) announce that the floodway has delivered one-in-300 year flood protection.

Construction Update

The 2007 construction season is proving to be the busiest yet for the floodway project. To date, over 1,000 people and over 50 companies have worked on the project. Work that is already completed, underway, or set to begin includes:

Completed Work

Replacement and Upgrade of the Trans-Canada Highway East Bridge - MD Steele Construction replaced the existing bridge with two new structures. The work included major safety improvements including the addition of an acceleration (eastbound) and deceleration (westbound) lane. The bridge was a priority project and opened to traffic in November 2006.

The CN Sprague railway bridge project was completed this spring.

Construction of the CN Sprague Railway Bridge - PCL Constructors Canada Ltd. completed construction of the new Canadian National Railway (CNR) Sprague railway bridge over the Red River Floodway. Train traffic was diverted to a temporary detour structure during construction. The project was completed in June 2007.

Relocation of the City of Winnipeg Aqueduct - Mulder Construction relocated the City of Winnipeg Branch I and II aqueducts. Work was co-ordinated with the City's planned improvements to its water treatment plant next to the aqueduct. The project was completed in March 2007.

Work In Progress

Channel excavation during the winter of 2007.

Floodway Channel Excavation - The excavation of approximately 31 kilometres (19 miles), or 64 per cent of the floodway channel, between the inlet control structure and just south of the PTH 59 north bridge, is underway or complete. In June 2007, four additional excavation contracts, stretching from the PTH 59 north bridge to the outlet control structure, near Lockport and north of Winnipeg, were unveiled. During the project, approximately 22 million cubic metres of earth will be excavated from the floodway channel. Excavation work is scheduled to wrap up in 2009 with bridge and related work completed in 2010.

Replacement and Upgrade of the PTH 59 South Bridge - PCL Constructors Canada Ltd. is replacing the two existing bridges. The bridges will be higher and longer to ensure that they are above the one-in-700 year flood level. In addition, Prairie Grove Road is being relocated higher along the bank, ensuring that the road remains above the flood water level for longer periods. The southbound structure of PTH 59 south bridge was completed and re-opened in the fall of 2006. Work on the northbound structure should be completed in the fall of 2007.

Construction of the PTH 59 south bridge is scheduled to be completed by end of the year.

Inlet Control Structure - TPG Pritchard Machine, a division of Pritchard Engineering Co. Ltd., is making mechanical, hydraulic and electrical upgrades of the inlet control structure. The structure regulates the flow between the floodway and the Red River.

Outlet Control Structure - PCL Constructors Canada Ltd. will widen the existing outlet structure by approximately twice its size to accommodate increased flow. Side walls will also be constructed in the channel to prevent erosion. New chute and baffle blocks on the downstream end of the outlet will further reduce the speed of water re-entering the Red River. These improvements will help ensure the speed of water passing through the outlet remains largely unchanged from the pre-expansion condition. Work on the outlet is scheduled to occur over two years.

A major expansion of the outlet control structure in Lockport began this summer.

CN Redditt Railway Bridge - PCL Constructors Canada Ltd. began replacement of the CN Redditt railway bridge in January 2007. The project is scheduled to be completed by summer of 2008.

West Dike - The west dike, located southwest of Winnipeg, is being extended and raised, providing better protection against wind and waves during major floods. The work will include dike construction, ditch grading, culvert installation, traffic control, temporary detours, traffic signs, silt fencing and other temporary erosion control measures, granular road surfacing, rock riprap and revegetation. The first 10 kilometres (six miles) of a section of the west dike has been completed. Work has begun on the remainder of the section from the inlet to PR 330.

West dike construction.

2007 Aboriginal Set-Aside Initiative Underway

Building on the success of the 2006 Aboriginal Set-Aside Initiative, Aboriginal construction contractors continue to work on increasing the flood protection provided by the west dike.

"Last year's Aboriginal Set-Aside Initiative on the west dike proved to be a tremendous success," said Ron Lemieux, Minister of Infrastructure and Transportation. "As a result, this year's initiative will provide more opportunities for the Aboriginal workers and construction companies. By working with the Aboriginal construction industry to increase the pool of workers and contractors, we are building capacity and developing the resources that will benefit the construction industry and the province as other major construction projects get underway."

This spring, the Manitoba Floodway Authority (MFA) advertised 10 tenders for work on a section of the west dike from the inlet control structure to PR 330 as part of the Aboriginal Set-Aside Initiative. After reviewing the 89 bids submitted, the MFA awarded the contracts among the following Aboriginal contractors:

- L. Chabot Enterprises Ltd. from Winnipeg
- Camster Construction Ltd. from St. Laurent
- 5456291 Manitoba Ltd. from Winnipeg
- Skownan/Dyck Joint Venture Construction Company from Skownan First Nation
- Cree West Contractors Ltd. from Winnipeg
- H. Baudry Construction from Ste. Agathe

To date, all of the work on the Aboriginal Set-Aside has been completed on time and on budget.

Floodway Authority Unveils Plan to Protect Endangered Peregrine Falcons

This spring, Premier Gary Doer announced a plan to reduce the impact of west dike construction on Parkland Mews Falconry & Bird of Prey Education Centre. The plan includes timing construction to accommodate this year's falcon hatching season and creating up to four new ponds. This will help support and promote the protection of endangered peregrine falcons that nest in captivity just outside of Winnipeg.

"Parkland Mews has established a very unique initiative to protect endangered peregrine falcons," said Doer. "By working to understand the habits, breeding and nesting routine of these remarkable birds, Parkland Mews is contributing to the long-term protection and well-being of this species. We are very pleased that the MFA has been able to accommodate Parkland Mews in its plans for construction of the west dike."

"Peregrine falcons nest in areas where they are not readily disturbed," said Robert Wheeldon, falconer and founding director of Parkland Mews. "The Manitoba Floodway Authority is sensitive to this and has taken strong measures to accommodate the recovery program while constructing the west dike. As a result of this partnership, Parkland Mews will be in stronger position to assist in conservation endeavours for saving the peregrine in Manitoba. We congratulate the MFA for their leadership and commitment to conservation and environmental protection."

Premier Gary Doer holding Fiona, the peregrine falcon, and accompanied by Marilyn Brick, MLA for St. Norbert, at the announcement unveiling plans to protect the endangered species during floodway construction.

Engineering Consultants Recognized for Work on Floodway Project

The Trans-Canada Highway #1 east bridge was opened to traffic in the fall of 2006.

In the spring of 2007, two consultant firms received awards from the Consulting Engineers of Manitoba for their significant contributions to the floodway expansion project. ND LEA Inc. won the Award of Excellence in Infrastructure for temporary railway detours on the project. As the new railway bridge is completed, the detour bridge is dismantled and then the piers and steel decks are moved downstream and re-erected at a new bridge replacement project. This design has significantly reduced costs and the environmental impact of construction since piers are reused a number of times, rather than being demolished and reconstructed after every use.

UMA Engineering Ltd. won the Award of Excellence in Innovation for the Red River Floodway twin bridges on the Trans-Canada Highway # 1 east. The work involved the replacement of the existing four-lane bridge with two new three-lane bridges over the Red River Floodway. The new bridges are approximately three metres (10 feet) higher than the previous bridge. In addition, the bridges incorporate a structural health monitoring system to monitor the condition and structural integrity of the bridge.

Heavy Equipment Operators Wanted

To help fill future jobs, the provincial government's Job Referral Service (JRS), which is designed to match qualified workers with floodway contractors who are looking for additional workers, is registering heavy equipment operators. In particular, workers with scraper, dozer, grader and backhoe experience are required.

If you have already registered with the JRS, please note that your registration has to be renewed every six months to ensure your application remains active. To register, or to update your application, please call 945-0575 in Winnipeg or toll free 1-866-332-5077.

For more information, please contact an employment service advisor at your local Employment Manitoba Centre or visit the online Floodway Job Referral Service at manitoba.ca/jobreferral.

Only those who have appropriate experience and skills be will considered.

Access to Earth Initiative Provides More Free Earth to the Public

Now in its second year, the MFA's Access to Earth Initiative makes excavated earth from the floodway project available to the public for free.

In the summer and fall of 2007, the MFA opened two earth depot sites. The first location was open from August 7 to September 2 next to the St. Mary's Road bridge. The second location is open from September 4 to September 30 at the former Duff Roblin Park location. Approximately 13,000 cubic metres of earth were hauled during the first Access to Earth Initiative in the fall of 2006. The public is reminded that the earth available is heavy clay fill, not top soil.

The MFA plans to reintroduce the initiative in upcoming years as floodway work progresses. If you are interested in the Access to Earth Initiative, please visit the MFA website at www.floodwayauthority.mb.ca or contact the MFA offices at 945-4900 or toll free 1-866-356-6355 to register.

Floodway Earth to Help Enhance Springhill Ski and Snowboard Runs

In March, Premier Gary Doer announced a plan to reduce the impact of floodway construction on the operation of Springhill Winter Sports Park – a ski hill operated and leased on Crown land within the floodway right-of-way.

"While floodway expansion is critical to the long-term protection of Winnipeg, Springhill Winter Sports Park is one of Manitoba's many great recreational destinations during the winter season," said Doer. "The plan presents an opportunity to use earth from the expansion project to improve Springhill's ski and snowboard runs and contribute to long-lasting recreational and tourism opportunities in the region."

"During our extensive public consultation and environmental licensing process, MFA made a firm commitment to reduce adverse impacts directly related to floodway construction," said Ernie Gilroy, CEO of the Manitoba Floodway Authority. "These measures will support Springhill's future development efforts, further promote economic development opportunities and ultimately enhance the benefits the expanded floodway will have to the community."

"The MFA has been great to work with over the past year," said Dan Woodbeck, owner of Springhill Winter Sports Park. "As construction proceeds, we appreciate that the MFA has recognized the impact the project has on our operation. We are also very excited that the floodway earth will allow us to increase the height of our ski hill and construct a half-pipe for the benefit of our user groups."

Public Advised to Avoid Floodway Construction Zones

Again this fall, the MFA is reminding the public that work on the floodway expansion project will create an active construction site along the length of the floodway channel. This means workers and heavy equipment will be on site at all times and new construction hazards will arise and change throughout the year. As a result, the public – whether on foot, bicycle, snowmobile or all-terrain vehicle - are advised to avoid floodway construction zones, especially in recreational use areas such as near Springhill and near the outlet control structure in Lockport.

Thank you for your co-operation in keeping the construction site safe for the public and for floodway workers.

Second SAFE Roads Campaign Aims to Increase Safety at Construction Zones

During the summer, the MFA was pleased to participate, for the second year, in SAFE Roads, a public awareness campaign about traffic safety in road construction zones. It urges motorists across Manitoba to use caution when driving through construction zones. The campaign aims to raise awareness among drivers, to increase safety in road construction zones and help ensure workers are safe.

The SAFE Roads Team is a joint safety effort between six partners:

- The Manitoba Heavy Construction Association
- Province of Manitoba - Manitoba Infrastructure and Transportation
- The City of Winnipeg
- The Workers Compensation Board
- Manitoba Hydro
- The Manitoba Floodway Authority

Manitoba Floodway Authority

200 – 155 Carlton Street Winnipeg MB R3C 3H8
Tel.: 204-945-4900 Fax: 204-948-2462
Toll-free: 1-866-356-6355
Email: floodway@gov.mb.ca
www.floodwayauthority.mb.ca

Canada Manitoba

Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge

Une publication de la Commission du canal de dérivation

Plus de protection. Plus de possibilités. SEPTEMBRE 2007

Dix ans après l'inondation du siècle survenue en 1997, les gouvernements du Canada et du Manitoba sont en bonne voie d'offrir à la population de Winnipeg une protection contre les inondations à récurrence de 700 ans.

Grâce à la vision et à la prévoyance de Duff Roblin, ancien premier ministre du Manitoba, qui a dirigé la construction du premier canal de dérivation de la rivière Rouge, le projet d'agrandissement a déjà permis d'améliorer la situation en faisant passer le niveau de protection contre les inondations d'une récurrence de 90 ans à une récurrence de 300 ans, ce qui correspond à la pire inondation de l'histoire du Manitoba.

Au fil de son évolution, le projet d'agrandissement du canal de dérivation continuera d'offrir des perspectives d'emploi et des possibilités économiques aux travailleurs ainsi qu'aux entreprises qui souhaitent participer à ce projet historique. Parallèlement, des projets dans les secteurs des loisirs et du développement économique seront mis en œuvre le long du canal agrandi.

Nous nous réjouissons à l'idée de collaborer avec le gouvernement du Canada afin d'améliorer la protection contre les inondations et de tirer parti de toutes les possibilités que le projet d'agrandissement du canal de dérivation offre à notre province.

R Lemieux

Message de M. Ron Lemieux,
ministre de l'Infrastructure et des Transports du Manitoba et député de La Vérendrye.

Chaque printemps, le niveau d'eau de la rivière Rouge monte, ce qui cause parfois de sérieux problèmes pour le système existant de protection contre les inondations de la ville de Winnipeg. Lors de l'inondation du siècle survenue en 1997, la ville de Winnipeg est passée à deux doigts d'une catastrophe sociale, économique et environnementale majeure.

Le Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge est d'une importance capitale pour la sécurité à long terme de la ville de Winnipeg. En offrant un niveau de protection contre les inondations à récurrence de 700 ans, le projet d'agrandissement permettra de protéger des centaines de milliers de personnes, de maisons et d'entreprises et d'éviter à l'économie provinciale des dommages de plus de 12 milliards de dollars résultant d'une inondation importante.

Comme il s'agit d'un projet d'infrastructure national crucial, le nouveau gouvernement du Canada est heureux de remplir l'engagement du premier ministre Harper de financer le projet d'agrandissement. Nous félicitons les habitants du Manitoba d'être allés de l'avant avec ce projet historique qui permettra d'améliorer la protection contre les inondations pour les générations tant actuelles que futures.

JToews.

Message de M. Vic Toews,
président du Conseil du Trésor et député de Provencher

Dans ce numéro...

Obtention du financement complet
Le Canada et le Manitoba investissent 665 S millions de dollars dans le projet d'agrandissement du canal de dérivation

Protection contre les inondations à récurrence de 300 ans
Le projet d'agrandissement franchit une étape importante

Le point sur la construction
L'an 2007 – une année sans précédent au chapitre de la construction

Initiative d'impartition pour les entreprises autochtones 2007
La poursuite des succès remportés l'an dernier

Plan de protection des faucons pèlerins qui sont en voie de disparition
Un plan de construction qui respecte leur période d'incubation et qui met en valeur leur habitat

Des sociétés d'ingénieurs-conseils sont reconnues
Des prix décernés à des entrepreneurs participant au projet d'agrandissement du canal de dérivation

Recherche de conducteurs ou conductrices de matériel lourd
Inscrivez-vous ou renouvelez votre demande d'inscription auprès du Service d'offre d'emplois

Initiative Accès aux matériaux de déblais 2007
Les dépôts resteront ouverts jusqu'au 30 septembre

Utilisation des déblais pour améliorer les pistes de planche à neige et de ski de Springhill
Une expansion qui augmente les possibilités de loisirs et de tourisme

Sécurité du public pendant les travaux de construction
Le public est invité à éviter les zones de construction

La Commission du canal de dérivation s'associe à SAFE Roads
Les conducteurs doivent ralentir pour protéger les travailleurs de la construction

Obtention du financement complet pour le Projet d'agrandissement du canal de dérivation

Le 23 février 2007, les gouvernements du Canada et du Manitoba ont annoncé officiellement qu'ils verseraient chacun 170,5 millions de dollars pour la dernière phase du Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge. Ces fonds s'ajoutent aux contributions conjointes antérieures de 324 millions de dollars et portent à 665 millions de dollars le financement total accordé au projet, montant qui est cofinancé à part égale par les gouvernements du Canada et du Manitoba.

Ron Lemieux, ministre de l'Infrastructure et des Transports du Manitoba (à gauche), Vic Toews, président du Conseil du Trésor (2e de gauche), Gary Doer, premier ministre du Manitoba (centre), Lawrence Cannon, ministre fédéral des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités (à droite), annoncent le financement complet pour le Project du canal de dérivation au lieu historique national de La Fourche.

Protection contre les inondations à récurrence de 300 ans

Le 5 avril 2007, soit dix ans après l'inondation du siècle survenue en 1997, le premier ministre du Manitoba, M. Gary Doer, et le député fédéral de la circonscription de Winnipeg-Sud, M. Rod Bruinooge, au nom de M. Lawrence Cannon, ministre fédéral des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, ont annoncé officiellement que le projet d'agrandissement du canal de dérivation venait de franchir une étape importante.

« Depuis le début des travaux de construction liés au projet d'agrandissement, les équipes de travailleurs s'emploient à accroître la capacité du canal, a déclaré le premier ministre, M. Gary Doer. Aujourd'hui, nous soulignons une étape importante du projet en annonçant que le canal est dorénavant en mesure de résister à une inondation à récurrence de 300 ans — ce qui équivaut à la pire inondation de l'histoire du Manitoba, soit celle de 1826. Au cours des prochaines semaines, la Commission du canal de dérivation du Manitoba lancera des appels d'offres pour des travaux supplémentaires qui nous rapprocheront de notre objectif final, c'est-à-dire offrir une protection contre les inondations à récurrence de 700 ans. »

« Le Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge est essentiel à la protection à long terme de Winnipeg et des municipalités environnantes, a indiqué M. Bruinooge. Les inondations dévastatrices qui se sont produites il y a seulement dix ans montrent à quel point il est important de mettre en place une bonne infrastructure, et le nouveau gouvernement du Canada respecte ses engagements en réalisant le projet. »

Les travaux de construction liés au Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge ont commencé officiellement le 23 septembre 2005. Depuis ce temps, le niveau de protection contre les inondations offert par le canal de dérivation est passé d'une récurrence de 90 ans à une récurrence de 300 ans.

Gary Doer, premier ministre du Manitoba (centre), Rod Bruinooge, député fédéral de la circonscription de Winnipeg-Sud (à gauche) et Ron Lemieux, ministre de l'Infrastructure et des Transports du Manitoba (à droite) annoncent que le canal de dérivation est en mesure de résister à une inondation à récurrence de 300 ans.

Le point sur la construction

Le projet d'agrandissement du canal de dérivation connait en 2007 une année sans précédent au chapitre de la construction. Jusqu'ici, plus de 1 000 personnes et 50 entreprises ont participé au projet. Voici quelques exemples de travaux déjà terminés, en cours ou sur le point de débuter.

Travaux terminés

Remplacement et amélioration du pont de la route Transcanadienne Est – L'entreprise MD Steel Construction a remplacé le pont existant par deux nouvelles structures. Ces travaux comprenaient des améliorations importantes à la sécurité, dont l'ajout de voies d'accélération (vers l'est) et de décélération (vers l'ouest). Ce projet était prioritaire, et le pont a été rouvert à la circulation en novembre 2006.

Le projet du pont ferroviaire CN Sprague fut terminé au printemps.

Construction du pont ferroviaire Sprague du CN – L'entreprise PCL Constructors Canada Ltd. a terminé la construction du nouveau pont ferroviaire Sprague du CN qui traverse le canal de dérivation de la rivière Rouge. La circulation ferroviaire a été détournée vers une structure d'évitement temporaire durant la période de construction. Le projet a été achevé en juin 2007.

Déplacement de l'aqueduc de la ville de Winnipeg – L'entreprise Mulder Construction a entrepris de déplacer les tronçons I et II de l'aqueduc de la ville de Winnipeg. Les travaux ont été coordonnés avec les améliorations que la Ville de Winnipeg a apportées à la station de traitement d'eau située à proximité de l'aqueduc. Le projet a été terminé en mars 2007.

Travaux en cours

Les travaux d'excavation du chenal au cours de l'hiver 2007.

Travaux d'excavation du chenal de dérivation – L'excavation d'environ 31 kilomètres (19 milles) du chenal de dérivation, soit 64 %, qui s'étendent de l'ouvrage régulateur d'entrée du canal jusqu'au sud du pont de la RPGC 59 Nord, est en cours ou est déjà achevée. En juin 2007, quatre contrats supplémentaires pour l'excavation du canal entre le pont de la RPGC 59 Nord jusqu'à l'ouvrage régulateur de sortie, près de Lockport au nord de Winnipeg, ont été dévoilés. Au cours du projet, à peu près 22 millions de mètres cubes de terre seront retirés du chenal de dérivation. Les travaux d'excavation devraient prendre fin en 2009, et le pont ainsi que les ouvrages connexes seront prêts en 2010.

Remplacement et amélioration du pont de la RPGC no 59 Sud – L'entreprise PCL Construction Canada Ltd. remplace les deux ponts existants. Les nouvelles structures seront plus élevées et plus longues afin de s'assurer qu'elles demeurent au-dessus du niveau de l'eau dans le cas d'une inondation à récurrence de 700 ans. En outre, le chemin Prairie Grove sera déplacé plus haut le long de la berge afin qu'il demeure hors de l'eau plus longtemps durant les inondations. La structure en direction sud du pont de la RPGC 59 Sud a été terminée et rouverte à l'automne 2006. Les travaux sur la structure en direction nord devraient être terminés à l'automne 2007.

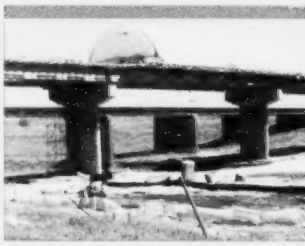

L'achèvement du pont de la RPGC 59 Sud est prévu d'ici la fin de l'année.

Ouvrage régulateur d'entrée – L'entreprise TPG Pritchard Machine, une division de Pritchard Engineering Co. Ltd., apporte des améliorations mécaniques, hydrauliques et électriques à cet ouvrage. L'ouvrage règle la vitesse de l'eau entre le canal de dérivation et la rivière Rouge.

Ouvrage régulateur de sortie – L'entreprise PCL Constructors Canada Inc. est chargée d'élargir le régulateur existant pour qu'il atteigne environ le double de sa largeur actuelle et ait la capacité de faire face au débit accru. On construira aussi des parois latérales dans le chenal afin d'éviter l'érosion. De nouvelles piles de freinage seront construites sur l'extrémité aval de la sortie afin de réduire davantage la vitesse de l'eau qui rentre dans la rivière Rouge. Les améliorations feront en sorte que la vitesse à laquelle les flots franchissent la sortie demeure sensiblement la même qu'avant l'élargissement. Ces travaux s'échelonneront sur deux ans.

Un important project d'agrandissement de l'ouvrage régulateur de sortie à Lockport a débuté cet été.

Pont ferroviaire Redditt du CN – L'entreprise PCL Constructors a amorcé les travaux de remplacement du pont ferroviaire Redditt du CN en janvier 2007. Le projet devrait prendre fin d'ici l'été 2008.

Digue ouest – On est en train de prolonger et de surélever la digue ouest, située au sud-ouest de Winnipeg. Les améliorations offriront une protection accrue contre le vent et les vagues en cas d'inondations importantes. Les travaux comprennent ce qui suit : construction de la digue, nivellement des fossés, installation de buses, contrôle de la circulation, déviations routières temporaires, signalisation routière, installation d'une clôture anti-érosion et d'autres mesures temporaires de lutte contre l'érosion, pose d'une base granuleuse et d'un enrochement de pierres, et reverdissement. Les travaux réalisés sur les 10 premiers kilomètres (6 milles) de la section de la digue ouest sont terminés. Les travaux ont commencé sur le reste de la section, à partir de l'ouvrage régulateur d'entrée jusqu'à la RPS 330.

Construction de la digue ouest.

Initiative d'impartition pour les entreprises autochtones 2007

Inspirés par la réussite qu'a connue l'Initiative d'impartition pour les entreprises autochtones en 2006, les entrepreneurs en construction autochtones continuent de chercher des moyens d'améliorer la protection contre les inondations qu'offre la digue ouest.

« L'année dernière, l'Initiative d'impartition pour les entreprises autochtones relative à la digue ouest a connu un énorme succès, a déclaré M. Ron Lemieux, ministre de l'Infrastructure et des Transports. En conséquence, l'initiative de cette année créera davantage de possibilités pour les travailleurs et les entreprises de construction autochtones. En collaborant avec l'industrie de la construction autochtone pour accroitre le réservoir de main-d'œuvre et d'entrepreneurs, nous renforçons les capacités et nous acquérons les ressources qui seront utiles à l'industrie de la construction et à la province lorsque d'autres grands projets de construction seront mis en œuvre. »

Au printemps, la Commission du canal de dérivation a lancé dix appels d'offres pour des travaux portant sur une section de la digue ouest allant de l'ouvrage régulateur d'entrée jusqu'à la RPS 330 dans le cadre de l'Initiative d'impartition pour les entreprises autochtones. La Commission a reçu 89 soumissions. Après avoir examiné chacune d'elles, la Commission a attribué les contrats aux entrepreneurs autochtones ci-dessous :

- L. Chabot Enterprises Ltd., de Winnipeg;
- Camster Construction Ltd., de Saint-Laurent;
- 5456291 Manitoba Ltd., de Winnipeg;
- Skownan/Dyck Joint Venture Construction Company, de la Première nation Skownan;
- Cree West Contractors Ltd., de Winnipeg;
- H. Baudry Construction, de Sainte-Agathe.

Jusqu'à maintenant, les délais et le budget ont été respectés pour tous les travaux réalisés dans le cadre de l'Initiative d'impartition pour les entreprises autochtones.

La Commission du canal de dérivation dévoile son plan de protection des faucons pèlerins qui sont en voie de disparition

Au début du printemps, le premier ministre, M. Gary Doer, a annoncé la mise en œuvre d'un plan visant à atténuer les effets de la construction de la digue ouest sur la fauconnerie Parkland Mews Falconry and Bird of Prey Education Centre. Ce plan consiste notamment à adapter le calendrier de construction en fonction de la période d'incubation des faucons de cette année et à créer un maximum de quatre nouveaux bassins. Cela appuiera les efforts de protection des faucons pèlerins — une espèce en voie de disparition — qui font leur nid en captivité aux abords extérieurs immédiats de Winnipeg.

« Le centre Parkland Mews a mis en œuvre une initiative tout à fait unique de protection des faucons pèlerins, a souligné M. Doer. En apprenant à comprendre les habitudes de vie, de reproduction et de couvaison de ces oiseaux remarquables, le centre contribue à la protection et au bien-être à long terme de cette espèce. Nous sommes très contents que la Commission du canal de dérivation du Manitoba ait été en mesure de tenir compte des besoins du centre Parkland Mews dans ses plans de construction de la digue ouest. »

« Les faucons pèlerins établissent leur nid à des endroits où il est difficile de les déranger, a précisé le directeur et fondateur du centre Parkland Mews, Robert Wheeldon, qui est aussi fauconnier. La Commission du canal de dérivation du Manitoba est au courant de ce fait et a pris des mesures strictes pour répondre aux besoins du programme de rétablissement pendant la construction de la digue ouest. Grâce à ce partenariat, le centre Parkland Mews sera davantage en mesure d'appuyer les initiatives de conservation visant à sauver le faucon pèlerin au Manitoba. Nous félicitons la Commission pour son leadership et son engagement à l'égard des programmes de conservation et de protection de l'environnement. »

Gary Doer, premier ministre du Manitoba avec Fiona, un faucon pèlerin, en compagnie de Marilyn Brick, députée pour Saint-Norbert, lors du dévoilement d'un plan assurant la protection de cette espèce en voie de disparition pendant le déroulement des travaux.

Des sociétés d'ingénieurs-conseils sont reconnues pour leur participation au Projet d'agrandissement du canal de dérivation

Le pont de la route transcanadienne à l'est de Winnipeg a été ouvert à la circulation en automne 2006.

Au printemps 2007, deux sociétés d'ingénieurs-conseils ont reçu un prix de Consulting Engineers of Manitoba pour leur importante contribution au Projet d'agrandissement du canal de dérivation. ND LEA Inc. a remporté le prix d'excellence en infrastructure pour avoir conçu un pont-rail de contournement temporaire dans le cadre du projet. Une fois le nouveau pont-rail terminé, le pont de contournement est démonté et les piliers ainsi que les tabliers en acier peuvent être érigés plus loin en aval dans le cadre d'un autre projet de remplacement de pont. La construction d'un pont-rail temporaire permet de réduire considérablement les coûts et les répercussions environnementales, puisque les piliers peuvent servir à plus d'un projet et n'ont pas à être démolis et reconstruits chaque fois.

UMA Engineering Ltd. a reçu le prix d'excellence en innovation pour la conception des ponts jumeaux de la route Transcanadienne no 1 Est dans le cadre du Projet d'agrandissement du canal de dérivation. Les travaux consistaient à remplacer le pont actuel à quatre voies par deux nouveaux ponts à trois voies sur le canal de dérivation de la rivière Rouge. Les nouveaux ponts sont plus hauts que le précédent d'environ trois mètres (10 pieds). De plus, les ponts sont équipés d'un système de surveillance de l'état de la structure, qui permet d'assurer la sécurité et l'intégrité structurale du pont.

Recherche de conducteurs ou de conductrices de matériel lourd

Pour aider à combler des postes futurs, le Service d'offre d'emplois du gouvernement provincial, conçu pour rapprocher les travailleurs qualifiés et les entrepreneurs effectuant des travaux au canal de dérivation qui manquent de personnel, tient un registre des conducteurs de matériel lourd. Il faut notamment des conducteurs ayant déjà conduit une décapeuse, un bouteur, une niveleuse ou une pelle rétrocaveuse.

Si vous vous êtes déjà inscrit au Service d'offre d'emplois, nous vous rappelons que vous devez renouveler votre inscription tous les six mois pour que votre candidature reste active. Pour vous inscrire ou pour renouveler votre demande d'inscription, veuillez appeler au 945-0575, à Winnipeg, ou, sans frais, au 1 866 332-5077.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec un conseiller en emploi du bureau d'Emploi Manitoba de votre région ou consulter le site Web du Service d'offre d'emplois du projet d'agrandissement du canal de dérivation à l'adresse www.gov.mb.ca/jrs/index_fr.html.

Seules les candidatures des personnes qui possèdent l'expérience et les compétences appropriées seront prises en considération.

Matériaux de déblais offerts gratuitement au public

Lancée depuis deux ans, l'initiative Accès aux matériaux de déblais de la Commission est un projet qui permet aux membres du public de se procurer gratuitement des matériaux de déblais provenant du projet d'agrandissement du canal de dérivation.

Au cours de l'été et de l'automne 2007, la Commission met deux dépôts de déblais à la disposition du public. Le premier, situé du côté est du pont du chemin St. Mary's, est accessible durant l'été, soit du 7 août au 2 septembre 2007. Quant au deuxième, c'est-à-dire le dépôt du parc Duff-Roblin, il sera ouvert pendant l'automne, soit du 4 au 30 septembre 2007. Durant cette période, environ 13 000 mètres cubes de déblais ont été transportés. On rappelle au public que les matériaux de déblais ne sont pas de la terre arable mais de lourds matériaux de remblais constitués de terre et de glaise.

La Commission compte lancer de nouveau l'initiative au cours des prochaines années à mesure que progressent les travaux du canal de dérivation. Si vous souhaitez profiter de l'initiative Accès aux matériaux de déblais, veuillez consulter le site Web de la Commission (www.floodwayauthority.mb.ca/index_fr.html) ou vous enregistrer en communiquant avec le personnel de la Commission au 945-4900 ou, sans frais, au 1 866 356-6355.

Utilisation des déblais pour améliorer les pistes de planche à neige et de ski de Springhill

En mars, le premier ministre Gary Doer a annoncé un plan visant à réduire les effets des travaux du canal de dérivation sur les activités du Springhill Winter Sports Park, centre de ski exploité sur des terres de la Couronne louées qui font partie de l'emprise du canal.

« Bien que l'agrandissement du canal soit d'une importance cruciale pour la protection à long terme de la ville de Winnipeg, Springhill Winter Sports Park constitue l'une des nombreuses destinations de loisirs attrayantes du Manitoba pendant la saison hivernale, a déclaré M. Doer. Le plan annoncé aujourd'hui donne la possibilité d'utiliser les déblais du projet d'agrandissement du canal pour améliorer les pistes de ski et de planche a neige de Springhill, ce qui contribuera au développement récréatif et touristique durable dans la région. »

« Pendant le processus exhaustif de consultations publiques et d'autorisations environnementales, la Commission a pris l'engagement ferme de réduire les effets nuisibles directement liés aux travaux d'agrandissement du canal de dérivation, a expliqué M. Ernie Gilroy, directeur général de la Commission. Ces mesures appuieront les projets de développement futurs de Springhill, favoriseront les possibilités de développement économique et, au bout du compte, accroîtront les avantages que l'agrandissement du canal de dérivation procurera à la collectivité. »

« Ce fut un plaisir de collaborer avec la Commission du canal de dérivation pendant l'année écoulée, a souligné M. Dan Woodbeck, propriétaire du Springhill Winter Sports Park. Au fil des travaux, nous apprécions que la Commission tienne compte des conséquences du projet pour nos activités. De plus, nous sommes contents de pouvoir utiliser les déblais pour augmenter la hauteur de nos pentes de ski et construire une piste en demi-lune pour nos groupes d'usagers. »

On recommande au public d'éviter les zones de travaux

Cet automne, la Commission rappelle de nouveau au public que les travaux du Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge créeront un chantier très actif le long du chenal du canal de dérivation. Cela signifie que des travailleurs et du matériel lourd se trouveront sur les lieux en tout temps. De nouveaux dangers se présenteront, et la situation évoluera constamment durant l'année. Par conséquent, le public doit éviter de circuler, que ce soit à pied, à vélo, en motoneige ou en VTT, dans les zones de travaux du canal de dérivation, notamment celles qui sont réservées aux activités de loisirs, entre autres, près de Springhill et à proximité de l'ouvrage régulateur de sortie à Lockport.

Merci de nous aider à faire en sorte que le chantier de construction soit sécuritaire pour le public et pour les travailleurs du canal de dérivation.

Deuxième campagne SAFE Roads visant à accroître la sécurité dans les zones de travaux

Pendant l'été, la Commission a eu le plaisir de participer pour une deuxième fois à SAFE Roads, une campagne visant à sensibiliser le public à la sécurité routière dans les zones de construction. Cette campagne vise à inciter les automobilistes du Manitoba à conduire prudemment dans les zones de travaux routiers, afin d'accroître la sécurité et de protéger les travailleurs.

SAFE Roads est le fruit des efforts concertés des six partenaires suivants :

- la Manitoba Heavy Construction Association;
- la Province du Manitoba – ministère de l'Infrastructure et des Transports;
- la Ville de Winnipeg;
- la Commission des accidents du travail;
- Hydro-Manitoba;
- la Commission du canal de dérivation du Manitoba.

Commission du canal de dérivation du Manitoba

200-155, rue Carlton, Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8
Tél. : (204) 945-4900
Téléc. : (204) 948-2462 Sans frais : 1 866 356-6355
Courriel : floodway@gov.mb.ca
www.floodwayauthority.mb.ca

Canada Manitoba